

MÉNAGES NORD-AMÉRICAINS : RÉSILIENCE AMÉRICAINNE, ESSOUFFLEMENT CANADIEN

AOÛT 2025

Contexte économique : Un mois de juillet plus tranquille que les précédents

Les marchés boursiers ont prolongé leur rebond en juillet, soutenus principalement par les grandes capitalisations technologiques et l'enthousiasme persistant autour de l'intelligence artificielle. Malgré un contexte géopolitique toujours fragile, les liquidités des investisseurs demeurent abondantes et prêtes à être redéployées vers les actions dès qu'une baisse de taux sera confirmée. À ce jour, la probabilité d'une réduction du taux directeur par la Fed en septembre est estimée à 70%, mais pourrait être révisée à la hausse selon les résultats Rapport sur l'emploi aux États-Unis.

<https://www.cmegroup.com/markets/interest-rates/cme-fedwatch-tool.html>

Les marchés ont bien accueilli les propos de Christopher Waller, gouverneur de la Fed, qui a évoqué une possible baisse de taux en raison d'un ralentissement du marché de l'emploi. Cette déclaration a renforcé les attentes d'un assouplissement graduel, malgré la prudence maintenue par la Fed. En revanche, les commentaires de Donald Trump à la mi-juillet, critiquant Jerome Powell et évoquant de nouveaux tarifs douaniers, ont brièvement ravivé la volatilité. Les droits de douane anticipés, initialement autour de 10 %, sont désormais estimés entre 15 et 20 %, à la suite des récentes ententes avec l'Europe et le Japon, ainsi que des annonces le 31 juillet concernant les tarifs imposés aux pays n'ayant pas conclu d'accord, comme le Canada.

Ce climat a brièvement ravivé l'appétit spéculatif des investisseurs de détail. À l'image de la frénésie Gamestop de 2021, des titres comme Opendoor, Krispy Kreme et GoPro ont fortement rebondi, tout comme certaines cryptomonnaies alternatives (ex. Fartcoin). Ce regain d'enthousiasme pour le risque, alimenté par l'espoir de baisses de taux, s'est toutefois heureusement rapidement essoufflé.

Rendements des actifs risqués américains pour le mois de juillet 2025



<https://unusualwhales.com/heatmap>

Le consommateur canadien

Augmentation importante de la valeur des propriétés

Au cours de la dernière année, le marché immobilier canadien a connu une progression modeste, avec une hausse nationale des prix qui demeure très limitée. Selon l'indice Teranet-Banque Nationale, les prix des maisons dans les grandes métropoles ont augmenté de seulement 0,2 % au cours de la dernière année.

Derrière cette stabilité se cachent toutefois d'importantes disparités régionales. Les métropoles de Vancouver et Toronto, historiquement les marchés les plus chers du pays, sont en repli. À Vancouver, le prix de référence s'établit autour de 963 500\$ en mai 2025, en baisse de 2,2 % sur un an. À Toronto, la situation est similaire : le prix moyen des propriétés dans la grande région métropolitaine atteint 1 120 879\$, en recul de 3,8 % sur la même période. Ces baisses s'expliquent en grande partie par une baisse de la demande, dû à la hausse des taux d'intérêt et un accès à la propriété devenu de plus en plus difficile pour les ménages. Les marchés les plus dispendieux sont ceux qui ont subi le plus fort réajustement après les hausses de taux des dernières années. À l'opposé, la province de Québec, et particulièrement la ville de Québec, se démarquent. En mai 2025, le prix moyen des maisons dans la province atteint 547 985\$, en hausse de 8,9 % sur un an. **Cette dynamique est encore plus marquée dans la ville de Québec, où les prix ont bondi de 13,8 % pour atteindre une moyenne de 461 823\$.** Cette croissance s'explique notamment par un marché plus abordable, une demande locale soutenue et une augmentation du volume de ventes (+11 % au deuxième trimestre), malgré un contexte économique incertain.

<https://www.globalpropertyguide.com/north-america/canada/price-history>

Ce contraste montre bien à quel point le marché immobilier canadien vit des réalités différentes selon les régions. Les prix restent très élevés dans plusieurs secteurs, et des facteurs comme l'immigration, l'accessibilité financière et les décisions de la Banque du Canada viennent accentuer les écarts. Pour beaucoup de Canadiens, devenir propriétaire reste un défi important. Et pour ceux qui doivent bientôt renouveler leur hypothèque, le choc pourrait être notable, surtout dans un contexte où les salaires n'ont pas suivi la hausse rapide des prix des maisons.

Endettement et chômage

Les ménages canadiens sont somme toute relativement endetté. Selon MarketWatch, le ratio dette/revenu des ménages canadiens tourne autour de 171-174 %, l'un des plus élevés parmi les pays du G7. Selon un récent rapport d'Equifax Canada, la dette des consommateurs a atteint 2,54 billions de dollars à la fin de 2024. Il s'agit d'une augmentation de 4,6 % par rapport à 2023. La dette moyenne non hypothécaire d'un consommateur s'élève à 21 931 \$. Du point de vue du marché de l'emploi, Statistique Canada a annoncé récemment un taux de chômage à 6.9% pour le mois de juin. À ce sujet, le taux de chômage chez les jeunes de 15 à 24 ans s'est maintenu à 14,2 % au cours de cette période, un taux largement supérieur à la moyenne prépandémique de 10.8%.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2178782/enquete-population-active-chomage-juin-canada>

Bien que le consommateur canadien soit structurellement plus endetté et fasse face à un marché de l'emploi ainsi qu'à une croissance économique moins dynamiques, la Bourse canadienne continue d'afficher une solide performance. Sur la dernière année, elle a même surclassé le marché américain. Cette surperformance s'explique notamment par deux facteurs clés :

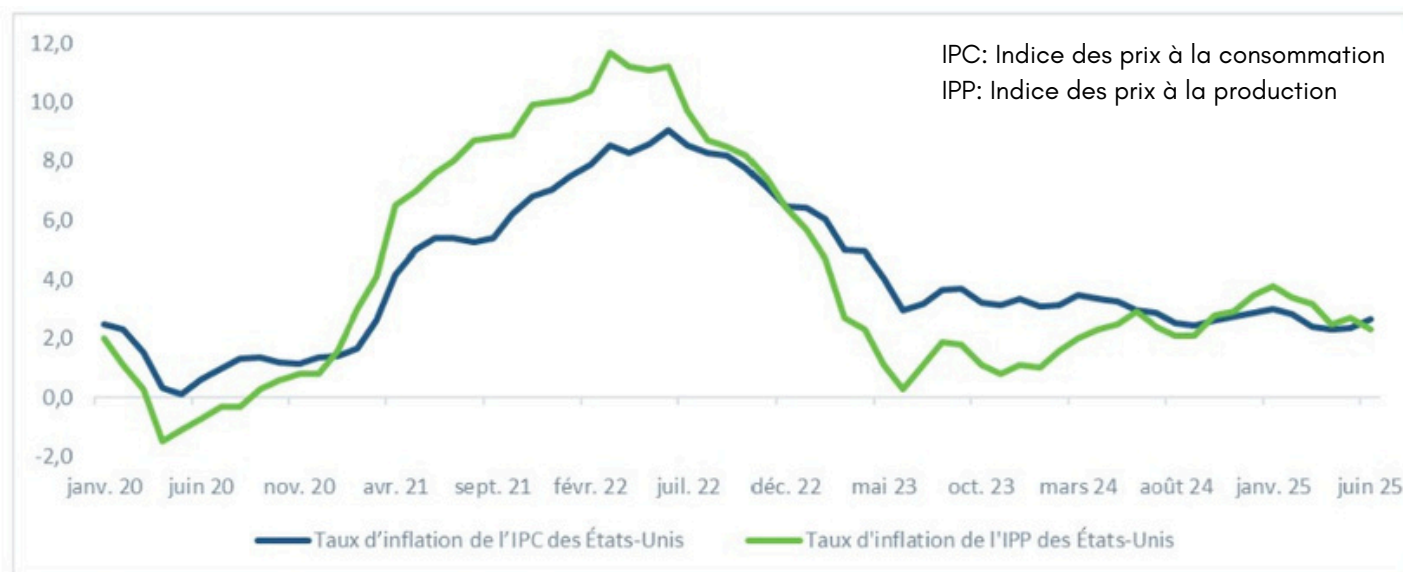
- la forte pondération des secteurs des ressources naturelles, de l'énergie, des services financiers et des infrastructures au sein du TSX
- Les attentes de baisse des taux directeurs par la Banque du Canada

Autrement dit, la vigueur du marché canadien repose en grande partie sur des secteurs moins exposés à la consommation intérieure.

Le consommateur américain

Inflation et changements d'habitudes de consommation

Le consommateur américain demeure un acteur central de la croissance économique, étant de loin le consommateur le plus dépensier. Malgré la relativement bonne santé financière du consommateur américain, on observe, tout comme au Canada, une préférence accrue pour les détaillants à bas prix. Des entreprises comme Dollarama au Canada et Dollar Tree aux États-Unis ont été les plus grands bénéficiaires de ces nouvelles habitudes de consommation des ménages nord-américains. Selon la Fed de New York, la confiance des consommateurs américains s'est légèrement redressée, mais demeure fragile en raison des incertitudes géopolitiques persistantes. La question des tarifs douaniers reste la principale source d'inquiétude pour les ménages. Bien que ces mesures aient entraîné une certaine hausse des prix, leur impact sur l'inflation générale demeure, **pour l'instant**, limité. En juin 2025, l'inflation s'établissait à 2,7 %, soit le même niveau qu'en février, moment où les tarifs ont été annoncés. Il est à noter qu'elle avait temporairement ralenti à 2,4 % en avril et mai, ce qui suggère qu'une pression inflationniste persiste.



Source : LSEG DataStream, au 18 juillet 2025.

Endettement et chômage

Le niveau d'endettement des ménages américains a augmenté depuis 2020, moment où un fort recul avait été constaté (90%). En 2025, la dette totale des ménages américains représente environ 100 % à 110 % de leur revenu disponible. Ce ratio a effectivement augmenté depuis 2020, mais il reste nettement inférieur aux niveaux de 2007-2008, où il avait dépassé 130 %.

<https://www.bls.gov/news.release/cpi.nr0.htm>

Le marché de l'emploi, toujours robuste, offre un soutien avec un taux de chômage sous les 4,2 % et une progression des salaires réels; ce facteur a permis aux ménages de maintenir leurs dépenses, même s'ils deviennent plus sélectifs, expliquant ainsi l'engouement pour les magasins à rabais.

<https://www.thetimes.com/business-money/economics/article/us-jobs-growth-beats-expectations-in-june-nt6vm8gp3>

One Big Beautiful Bill Act

Au début du mois, le projet de loi surnommé *One Big Beautiful Bill Act* a été officiellement adopté par la Chambre des représentants et le Sénat. Ce projet de loi a fait les manchettes à travers le pays, notamment en provoquant une rupture publique entre Elon Musk et le président Trump. Le projet, à forte orientation pro-entreprises, vise à prolonger et accentuer les baisses d'impôts corporatives et personnelles mises en place lors du premier mandat de Trump.

Du côté des entreprises, le projet de loi comprend plusieurs mesures incitatives à l'investissement ainsi qu'un assouplissement fiscal significatif, notamment par l'augmentation des dépenses admissibles à des déductions. Pour les ménages, certaines mesures phares incluent l'élimination des taxes sur les pourboires ainsi que sur certaines heures supplémentaires qualifiées. En somme, les ménages comme les entreprises disposeront de plus de liquidités, ce qui devrait stimuler la consommation et l'investissement privé.

Ces réductions fiscales, combinées à de potentielles baisses de taux d'intérêt par la Fed, pourraient s'avérer particulièrement avantageuses pour les petites et moyennes entreprises (pour les grandes entreprises aussi). Celles-ci, souvent plus exposées à des dettes à taux flottant, bénéficieraient à la fois d'un allègement fiscal et d'une diminution de leur charge d'intérêts.

Cependant, le *One Big Beautiful Bill Act* demeure controversé. La baisse des recettes fiscales engendrées par ces mesures accentuera vraisemblablement le déficit budgétaire et la dette américaine. C'est précisément ce point qui aurait provoqué la colère d'Elon Musk, alors engagé auprès du *Department of Government Efficiency* dans une démarche de réduction des dépenses publiques. Selon lui, les efforts réalisés en matière de rationalisation budgétaire deviennent presque symboliques face à l'ampleur de l'augmentation de la dette publique causée par cette nouvelle vague de réductions d'impôts.

<https://www.congress.gov/bill/119th-congress/house-bill/1/text>

Le consommateur chinois

Pendant que les ménages occidentaux jonglent avec une inflation tenace et des taux d'intérêt encore élevés, les ménages chinois, eux, font face à l'exact opposé : une économie en déflation (baisse générale et soutenue des prix des biens et services). Les prix à la production baissent depuis des mois, et la consommation reste au ralenti. On observe une intensification des baisses de prix, alimentée par une forte concurrence locale et par l'impact des nouveaux tarifs douaniers en provenance des États-Unis. Certains produits sont liquidés à des prix dérisoires, preuve d'un manque de demande généralisé.

<https://www.cnbc.com/2025/07/11/chinas-deflationary-slide-worsens-as-companies-spiral-into-price-wars.html>

Ce décalage illustre à quel point les dynamiques économiques peuvent différer d'un continent à l'autre. Alors que l'Occident retrouve une certaine confiance et un regain d'appétit pour le risque, la Chine cherche toujours à stimuler sa consommation intérieure. À ce stade, du point de vue chinois, une entente avec les États-Unis apparaît comme une nécessité pour relancer son économie, ce qui place Pékin en position de faiblesse à la table des négociations. D'une part, la Chine doit redynamiser ses exportations vers les États-Unis, qui sont actuellement en net ralentissement, voire à l'arrêt dans certains secteurs. D'autre part, elle a tout intérêt à apaiser ses relations avec l'administration américaine afin de regagner l'accès à des composants technologiques stratégiques, notamment les puces de Nvidia, essentielles au développement de l'intelligence artificielle, des centres de données ainsi que des avancées chinoises dans la robotique et les véhicules électriques. Dans le cas spécifique des puces Nvidia, une entente semble se dessiner selon laquelle la Chine pourrait avoir accès à des puces d'anciennes générations, donc moins performantes que celles offertes aux entreprises américaines.

Cette information a été préparée par Stéphane Marquis, Alexandre Paquet, Charles Simard et François Simard qui sont conseillers en placement et conseiller en placement associé pour iA Gestion privée de patrimoine inc. et ne reflète pas nécessairement l'opinion de iA Gestion privée de patrimoine inc. L'information contenue dans le présent bulletin provient de sources jugées fiables, mais nous ne pouvons pas garantir son exactitude ni sa fiabilité. Les opinions exprimées sont fondées sur une analyse et une interprétation remontant à la date de publication et peuvent changer sans préavis. De plus, elles ne constituent ni une offre ni une sollicitation d'achat ou de vente des titres mentionnés. L'information contenue dans le présent document peut ne pas s'appliquer à tous les types d'investisseurs. Le conseiller en placement ne peut ouvrir des comptes que dans les provinces où il est inscrit. L'information sur les rendements s'appuie sur les rendements passés qui peuvent ne pas refléter les rendements futurs. Cette communication a été rédigée par un conseiller et révisée à l'aide d'un outil d'intelligence artificielle pour des fins de correction linguistique.

iA Gestion privée de patrimoine inc. est membre du Fonds canadien de protection des investisseurs et de l'Organisme canadien de réglementation des investissements. iA Gestion privée de patrimoine est une marque de commerce et un autre nom sous lequel iA Gestion privée de patrimoine inc. exerce ses activités.

VOTRE ÉQUIPE DE CONSEILLERS



Stéphane Marquis

Conseiller en placement
s.marquis@iagestionprivee.ca
418 627-5669. Poste 1395



Sonia Bonsaint

Adjointe administrative
s.bonsaint@iagestionprivee.ca
418 627-5669. Poste 1368



Alexandre Paquet

Conseiller en placement
a.paquet@iagestionprivee.ca
418 627-5669. Poste 1304



Charles Simard

Conseiller en placement
charles.simard@iagestionprivee.ca
418 627-5669. Poste 1308



François Simard

Conseiller en placement associé
f.simard@iagestionprivee.ca
418 627-5669. Poste 1308

